

Longueur parcours  
► 2<sup>ème</sup> catégorie : 7,9 Km



AAPPMA «Le Goujon Bernotois»  
de BERNOT  
Actualisation : Saison 2026

#### Légende cartographie

Cours d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole

Linéaire autorisé à la pratique de la pêche de la « Carpe de nuit »

Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA

Limite amont/aval des lots de pêche

XXX Réserve 25m-50m Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)

Flash-Code Cartographie interactive des parcours de pêche

**En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :**

- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

